



MODALITES D'INSCRIPTION

Pour inscrire votre enfant à l'une des activités proposées par l'association ARNOVEL (vacances scolaires, mercredis après-midi, séjours), vous devrez fournir les documents suivants :

- 1 dossier d'inscription complété et signé.
- 1 dossier administratif 2024-2025 (fiche famille + fiche individu + bulletin attestant que vous avez pris connaissance et acceptez le règlement intérieur de l'association ARNOVEL) **à remplir une seule fois pour l'année scolaire en cours et à renouveler chaque nouvelle année scolaire.**
- 1 fiche sanitaire accompagnée de la copie des vaccinations à jour. **Pour les enfants ayant une allergie ou pathologie entraînant d'importantes complications médicales merci de fournir obligatoirement un PAI (protocole d'accueil individualisé) établi par le médecin.**
- Justificatif de quotient familial établi par la CAF ou la MSA pour l'année en cours.
- **Paiement du séjour** (cf. modalités de paiement sur la plaquette des tarifs).

Comment nous transmettre l'inscription de votre enfant ?

L'ensemble des documents doit être **déposé aux bureaux** durant nos horaires d'ouverture ou **déposé dans notre boîte aux lettres** ou **envoyé par courrier**.

Les dossiers complets seront traités dans l'ordre d'arrivée.

Les familles n'ayant pas soldé leurs précédentes factures, quel qu'en soit le montant, se verront refuser l'inscription de leur enfant.

La facturation :

Vous recevrez une facture, par mail, à l'inscription de votre enfant.

Vous pourrez recevoir une facture de régularisation, par mail, en fin de séjour si des frais annexes se sont ajoutés après l'inscription (exemple : frais de garderies, avoirs suite à une absence, etc).

ACCUEIL DE LOISIRS MATERNEL PETITE RIVIERE (3-5 ans)

INFORMATIONS GENERALES

Lieu d'accueil des enfants :

Durant les vacances scolaires de Février, votre enfant sera accueilli à **Bellefois** dans les locaux de la garderie périscolaire de l'école (24 place de la liberté à Neuville) et il y passera la journée.

Diverses sorties pourront être organisées chaque semaine (exemple : poney, ludothèque, etc....). Pour cela votre enfant sera transporté en minibus conduits par un membre de l'équipe d'animation. Nos véhicules sont équipés de sièges auto (groupe 2 et 3 répondants aux normes Européennes).

Les horaires de l'accueil de loisirs maternel à Bellefois :

- **Le MATIN** vous pourrez déposer votre enfant **à partir de 8h30 et jusqu'à 9h30**.
- **Le SOIR** vous pourrez venir le chercher **à partir de 16h30 et jusqu'à 18h00**.

Un service de garderie payant est mis en place le matin (**7h15-8h30**) et le soir (**18h00-18h45**). Il n'est pas nécessaire de s'inscrire au préalable. Une facture sera envoyée en fin de vacances scolaires, par mail, aux familles ayant utilisé ce service.

Affaires à prévoir pour le séjour :

Chaque jour, merci de prévoir pour votre enfant un sac avec :

- une gourde ou petite bouteille d'eau,
- une tenue complète de rechange,
- le doudou et la tétine si nécessaire,
- une serviette de table (pas obligatoire : nous fournissons du sopalin),
- le PAI pour ceux qui en ont un.

Tous les effets personnels de votre enfant doivent être identifiés avec son nom et prénom.

Pour nous joindre :

Sur le portable de l'accueil de loisirs maternel : **06.13.84.49.94**

Par mail : **accueil3-6ans@petiteriviere.fr**

Accueil de Loisirs Maternel 3-6 ans

Enfants scolarisés nés en 2019, 2020, 2021 et début 2022

NOM de l'enfant : _____ Prénom : _____ Date de naissance : / / ...

E.mail : _____ Allergie nécessitant PAI, précisez :

EXPRESSION CORPORELLE

Cette semaine nous partons à la découverte de notre corps et de nos émotions. Danse, mimes, petits jeux de rôle... te permettront d'apprendre à exprimer tes émotions, à contrôler tes mouvements, à développer ton imagination, à comprendre les intentions de tes autres. Rejoins- nous vite !

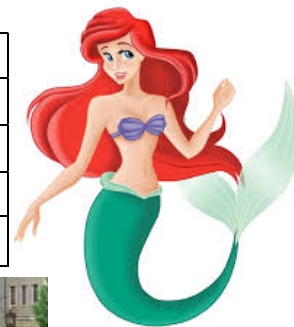
Lundi 24 février	<input type="checkbox"/>
Mardi 25 février	<input type="checkbox"/>
Mercredi 26 février	<input type="checkbox"/>
Judi 27 février	<input type="checkbox"/>
Vendredi 28 février	<input type="checkbox"/>



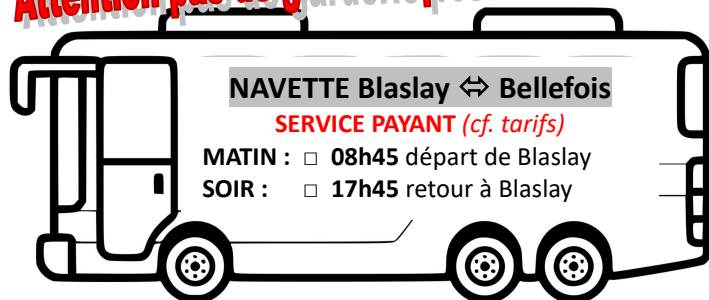
LES SIRENES

Il y a Ariel la Petite Sirène, gardienne des océans et il y a Robocar Poli avec les véhicules de secours et leur sirène. Si tu as envie de partir à l'aventure dans les fonds marins avec Ariel ou de découvrir les métiers du secourisme avec Poli la voiture de police, Roy le camion de pompier et Ambre l'ambulance... C'est par ici !

Lundi 03 mars	<input type="checkbox"/>
Mardi 04 mars	<input type="checkbox"/>
Mercredi 05 mars	<input type="checkbox"/>
Judi 06 mars	<input type="checkbox"/>
Vendredi 07 mars	<input type="checkbox"/>



Attention pas de garderie possible si transport



TEMPS DE REPOS

Votre enfant a-t-il besoin d'un temps de repos (sieste) ?
 OUI OCCASIONNELLEMENT NON

Priorité aux fratries et aux familles inscrivant leur(s) enfant(s) à la semaine complète.

Clôture des inscriptions le vendredi 14 février 2025.

Pas de remboursement en cas d'annulation après le 14 février 2025.

Merci de retourner le dossier **complet** au Centre de Loisirs Petite Rivière - 8, rue des deux Rivières – Blaslay - 86170 SAINT MARTIN LA PALLU **accompagné du règlement du séjour (sans les garderies)**, par chèque (ou chèques vacances) à l'ordre de l'ARNOVEL.

Je soussigné(e) Mr/Mme.....atteste avoir pris connaissance des informations générales ci-joint et les accepter.

Signature du Responsable Légal :



TARIFS VACANCES FEVRIER 2025



MODALITES DE PAIEMENT

→ Je règle le séjour en une fois :

Je joins, au dossier d'inscription, le règlement du séjour (je pense à bien déduire la participation de ma commune et éventuellement mes avoirs en cours + je solde toutes mes factures en cours) (**encaissement au 10 février 2025**).

→ Je règle le séjour en plusieurs mensualités (2 mensualités maximum) :

Je joins, au dossier d'inscription, les règlements de la période (je pense à bien déduire la participation de ma commune et éventuellement mes avoirs en cours + je solde toutes mes factures en cours) (**encaissement du 1^{er} règlement au 10 février 2025 ; encaissement du 2^{ème} règlement au 1^{er} mars 2025**).

Modes de règlement acceptés : virement bancaire (*merci d'attendre notre aval pour procéder au virement bancaire*),
 chèque bancaire, espèces, chèque ANCV.

Pensez à régler la cotisation annuelle 2024-2025 : 10,00 € par enfant
 (Valable du 1^{er} septembre 2024 au 31 août 2025)

Le Quotient Familial (QF)

Pour les familles allocataires à la CAF ou à la MSA nous prenons en compte le quotient familial indiqué par l'organisme au moment de l'inscription. **En l'absence de justificatif, le tarif maximal est appliqué.**

Comment seront calculés les tarifs avec le Taux d'Effort ?

Pour chaque activité, l'association ARNOVEL a déterminé un tarif minimum et un tarif maximum, un taux d'effort.

Mon QF est inférieur ou égal à 530, le tarif appliqué pour les vacances scolaires se calcule comme suit :

TARIF POUR 3, 4 ou 5 JOURNEES ET UN ENFANT = (tarif minimum x 3, 4 ou 5) – la participation de ma commune + Forfait transport (uniquement si j'ai besoin du service)

Mon QF est compris entre 531 et 1294, le tarif appliqué pour les vacances scolaires se calcule comme suit :

TARIF POUR 3, 4 ou 5 JOURNEES ET UN ENFANT = (mon QF x le Taux d'effort) x 3, 4 ou 5 – la participation de ma commune + Forfait transport (uniquement si j'ai besoin du service)

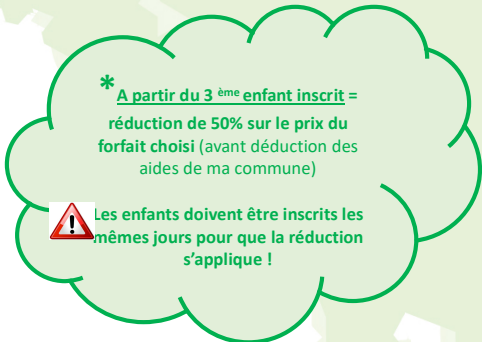
Mon QF est supérieur ou égal à 1295, le tarif appliqué pour les vacances scolaires se calcule comme suit :

TARIF POUR 3, 4 ou 5 JOURNEES ET UN ENFANT = (tarif maximum x 3, 4 ou 5) – la participation de ma commune + Forfait transport (uniquement si j'ai besoin du service)

TARIFS DES ACTIVITES	TARIF MINIMUM QF - de 530	Taux D'EFFORT QF de 531 à 1294	TARIF MAXIMUM QF + de 1295
<i>Enfants de la Communauté de Communes du Haut Poitou</i>			
Accueil vacances scolaires*	9,00 €	0,017	22,00 €

*Pour les enfants Hors Communauté de Communes du Haut Poitou rajouter :
 6,00 € aux tarifs 3 jours ; 8,00 € aux tarifs 4 jours et 10,00 € aux tarifs 5 jours.*

Transport Blaslay ↔ Bellefois	FORFAIT 3 JOURS	FORFAIT 4 JOURS	FORFAIT 5 JOURS
	9,00 €	12,00 €	15,00 €



L'accueil de loisirs Petite Rivière est **OUVERT** de **8h30 à 18h00** durant les vacances scolaires.

Participation financière des communes

	FORFAIT 3 JOURS	FORFAIT 4 JOURS	FORFAIT 5 JOURS		FORFAIT 3 JOURS	FORFAIT 4 JOURS	FORFAIT 5 JOURS
Avanton	8,10 €	10,80 €	13,50 €	Saint Martin la Pallu (Vendeuvre, Charrais, Chéneché, Blaslay, Varennes)	9,00€	12,00€	15,00€
Chabournay	12,00 €	16,00 €	20,00 €	Villiers	12,00 €	16,00 €	20,00 €
Cissé	9,00 €	12,00 €	15,00 €	Yversay	8,70 €	11,60 €	14,50 €
Neuville	10,20 €	13,60 €	17,00 €				

La participation financière des communes est une aide directe aux familles et vient en déduction du prix du forfait 3, 4 ou 5 jours. N'oubliez pas de la déduire du prix du forfait choisi.

TRANSPORT

Un service de transport payant est assuré par l'association ARNOVEL (transport en mini bus conduits par les membres de l'équipe d'animation) durant les petites vacances scolaires de la Toussaint. **Le nombre de place est limité à 8 inscrits (matin et soir). La priorité est donnée aux fratries.**

LE MATIN

Blaslay : départ 8h45 du Centre de Loisirs

LE SOIR

Blaslay : retour pour 17h45 au Centre de Loisirs

ATTENTION

Si votre enfant utilise le service de transport, **il ne sera pas possible de le laisser à la garderie (matin ou soir) : un seul animateur(trice) sera détaché(e) pour se service avec pour horaires de travail 8h30-18h00.**
Si votre enfant utilise le service de transport, vous pourrez le déposer dès 8h30 le matin et revenir le chercher entre 17h45 et 18h00 le soir.

GARDERIES

A régler à réception de la facture

à BLASLAY , au Centre de Loisirs	MATIN : 7h15 à 8h30	1,80 €
à BELLEFOIS , à la garderie périscolaire (24 place de la liberté à Neuville)	SOIR : 18h00 à 18h45	0,90 €

En cas de retard des familles, tout dépassement après 18h30 sera facturé 2,00 € par quart d'heure supplémentaire ceci afin de couvrir les charges salariales du personnel.